

Changements au soutien de Cabinet Vision à compter de mars 2026

Alors que la technologie continue d'évoluer — et avec la fin de Windows 10 prévue le 14 octobre 2025 — nous voulons vous informer des prochains changements à notre politique de soutien pour Cabinet Vision.

À compter du **1er mars 2026**, Planit Canada offrira du soutien uniquement pour **la version actuelle de Cabinet Vision ainsi que les trois versions précédentes**.

Cela signifie la fin des appels de soutien technique, de la formation, du dépannage pour les bogues ou messages d'erreur, ainsi que de l'assistance concernant les catalogues ou fichiers de projets pour les versions plus anciennes.

D'ici là, nous demeurons engagés à soutenir toutes les versions du mieux possible et à vous aider à planifier une transition en douceur vers une version plus récente.

Si vous utilisez actuellement une version antérieure à 2023, veuillez communiquer avec sales@planitcanada.ca afin de discuter de vos prochaines étapes.

FAQ

Pourquoi Planit Canada apporte-t-il ce changement maintenant ?

La technologie évolue rapidement, et notre politique de support doit évoluer en conséquence pour continuer à offrir un service fiable et efficace. Plusieurs facteurs clés ont influencé cette décision :

Fin de vie de Windows 10 : Microsoft mettra fin au support de Windows 10 en octobre 2025. De nombreuses anciennes versions de Cabinet Vision ont été conçues pour fonctionner sur Windows 10, et à mesure que ce système devient obsolète, il devient de plus en plus difficile de maintenir la compatibilité et le support.

PowerShell 2.0 a été déprécié : Les mises à jour récentes de Windows ont supprimé le support de PowerShell 2.0, qui est requis pour installer les anciennes versions de Cabinet Vision (ex. : 2023.4 et 2024.4). Ces versions échouent désormais à l'installation sur les systèmes mis à jour, tandis que les versions plus récentes comme Cabinet Vision 2025 utilisent un autre installateur qui évite ce problème.

Changements au système de licence CLS : Les mises à jour des processus de licence et d'installation ont rendu plus complexe le maintien des anciennes versions. Le support de plusieurs systèmes hérités augmente le risque d'erreurs et de retards dans la résolution des problèmes.

Connaissances et formation internes : Le support d'un large éventail de versions obsolètes exige que nos techniciens maintiennent une expertise sur de nombreuses configurations différentes. En concentrant notre support sur la version actuelle et les trois précédentes, nous pouvons garantir que notre équipe reste hautement qualifiée et réactive.

Ce changement nous permet d'offrir un support plus rapide et plus cohérent tout en aidant les clients à rester alignés avec les normes technologiques actuelles.

Quelles versions de Cabinet Vision seront prises en charge après le 1er mars 2026 ?

En supposant que CV2026 soit publié, nous offrirons support pour cette version ainsi que CV2025, CV2024 et CV2023.

Que se passe-t-il si j'utilise une version antérieure aux quatre dernières versions prises en charge ?

Jusqu'au 1^{er} mars 2026, Planit Canada continuera à offrir du soutien pour toutes les versions de Cabinet Vision. Après cette date, le support sera limité à la version actuelle ainsi qu'aux trois versions précédentes — Soit un total de quatre versions prises en charge.

Si vous utilisez une version plus ancienne :

Vous pourrez continuer à utiliser votre logiciel, mais Planit Canada ne fournira plus de support technique pour les versions non prises en charge. Nous recommandons fortement de procéder à une mise à jour avant mars 2026 afin de continuer à recevoir de l'assistance, des mises à jour et une compatibilité avec les technologies en évolution. Notre équipe est là pour vous guider dans le processus de mise à niveau et faciliter la transition.

Pourrai-je toujours accéder au support technique pour les anciennes versions avant mars 2026 ?

Oui. Planit Canada continuera de fournir du support technique complet pour toutes les versions de Cabinet Vision jusqu'en mars 2026. Cela signifie que, si vous utilisez la dernière version ou une version plus ancienne, notre équipe est disponible pour vous aider avec le dépannage, les conseils et le support général.

Après mars 2026, le support sera limité à la version actuelle et aux trois versions précédentes. Nous encourageons les clients utilisant des versions plus anciennes à commencer à planifier leur mise à niveau pour garantir un support continu et une compatibilité avec les technologies en évolution.

Puis-je passer directement d'une ancienne version à la dernière version, ou dois-je installer les versions intermédiaires ?

Nous recommandons de travailler avec votre représentant commercial Planit Canada pour planifier une évaluation de migration. Cette évaluation aide nos techniciens à comprendre votre configuration actuelle et garantit une transition fluide. En fonction des résultats, notre équipe peut vous guider dans le processus et migrer vos données et vos configurations efficacement — sans étapes intermédiaires inutiles.

Y a-t-il une période de grâce ou un processus d'exception pour les clients qui ne peuvent pas effectuer la mise à niveau avant mars 2026 ?

Nous comprenons que chaque entreprise a des circonstances uniques, et certains clients peuvent rencontrer des difficultés à effectuer la mise à niveau avant mars 2026. Bien que notre politique officielle de support se limite à la version actuelle et aux trois versions précédentes après cette date, nous vous encourageons à contacter votre représentant commercial Planit Canada dès que possible. Dans certains cas, nous pourrions être en mesure d'offrir des conseils limités ou un support transitoire selon votre situation. Une évaluation de migration peut nous aider à mieux comprendre votre configuration et à explorer des options pour faciliter la transition.

Y aura-t-il des frais associés à la mise à niveau vers une version prise en charge ?

Les coûts de mise à niveau peuvent varier selon votre version actuelle, votre statut de licence et si vous avez un contrat de maintenance logicielle (SMA) actif. Pour bien comprendre ce qui est impliqué, nous vous recommandons de contacter votre représentant commercial Planit Canada pour planifier une évaluation de migration.

Cette évaluation permettra de déterminer :

- Votre admissibilité à la mise à niveau
- Les coûts potentiels
- Le meilleur chemin à suivre selon votre configuration actuelle

Mon contrat de maintenance logicielle (SMA) couvre-t-il les mises à niveau vers les nouvelles versions ?

Votre SMA inclut l'accès à la dernière version de Cabinet Vision et à Nexus, notre plateforme de support et de ressources en ligne. Cependant, il n'inclut pas le support technique pour la migration de vos données vers la nouvelle version. Pour comprendre ce qui est impliqué dans la mise à niveau et assurer une transition fluide, nous recommandons de planifier une évaluation de migration avec votre représentant commercial Planit Canada.

Le support pour les problèmes d'installation sur les anciennes versions sera-t-il facturé ?

Après mars 2026, Planit Canada ne fournira plus de support — facturé ou non — pour les versions de Cabinet Vision qui ne font pas partie des quatre versions prises en charge (la version actuelle et les trois précédentes). Jusqu'à cette date, le support pour les anciennes versions reste disponible. Si vous utilisez actuellement une version plus ancienne, nous vous encourageons à commencer à planifier votre mise à niveau dès maintenant pour garantir un accès continu à l'assistance technique.

Mes projets et bibliothèques existants seront-ils compatibles avec la dernière version ?

Vos bibliothèques peuvent être migrées vers la dernière version de Cabinet Vision, et notre équipe peut vous aider à assurer une transition fluide. Nous recommandons de conserver les projets dans la version dans laquelle ils ont été créés.

Existe-t-il des outils ou services de migration pour passer des anciennes versions aux versions prises en charge ?

Oui. Planit Canada offre des services de migration pour aider les clients à passer des anciennes versions de Cabinet Vision aux versions prises en charge. Pour commencer, nous vous recommandons de contacter votre représentant commercial pour planifier une évaluation de migration.

Cette évaluation permettra de :

- Identifier votre configuration et version actuelle
- Déterminer le meilleur chemin de mise à niveau
- Assurer une migration fluide de vos données et bibliothèques

Où puis-je trouver de la documentation ou de la formation pour la dernière version ?

Vous pouvez accéder à l'enregistrement complet du webinaire « Quoi de neuf dans Cabinet Vision 2025 », qui présente les nouvelles fonctionnalités et améliorations de la version 2025.2.

[**CABINET VISION 2025 : Nouvelles fonctions puissantes pour optimiser votre production**](#)

Vous pouvez également visionner les vidéos « Quoi de neuf » pour les versions précédentes sur la chaîne YouTube de Cabinet Vision ici : [**version 2021**](#), [**version 2022**](#), [**version 2023**](#), [**version 2024**](#), [**version 2025**](#).

Planit Canada offrira-t-il des sessions d'accueil ou de formation pour les clients qui passent aux versions prises en charge ?

Oui ! Planit Canada s'engage à aider les clients à effectuer une transition fluide vers les versions prises en charge de Cabinet Vision.

Nous offrons :

Un webinaire « Quoi de neuf » qui explore les mises à jour et améliorations introduites au cours des trois dernières versions de Cabinet Vision.

La possibilité de réserver des sessions individuelles avec nos techniciens pour répondre à vos besoins spécifiques, questions et flux de travail.

Pour commencer, contactez votre représentant commercial Planit Canada pour planifier une évaluation de migration ou une session de formation adaptée à vos besoins.

Comment ce changement de politique est-il lié à la fin de vie de Windows 10 ?

La décision de mettre à jour notre politique de support est étroitement liée à la fin de vie de Windows 10, prévue pour octobre 2025. De nombreuses anciennes versions de Cabinet Vision ont été conçues pour fonctionner sur Windows 10, et à mesure que Microsoft retire son support, ces versions peuvent devenir instables ou incompatibles avec les systèmes plus récents. En concentrant notre support sur la version actuelle et les trois précédentes, nous pouvons garantir une meilleure compatibilité, un service plus rapide et une expérience plus sécurisée pour nos clients.

Quels sont les avantages de rester sur une version prise en charge de Cabinet Vision ?

Rester sur une version prise en charge vous permet de tirer le meilleur parti de votre investissement dans Cabinet Vision.

Les principaux avantages incluent :

Accès aux dernières fonctionnalités et améliorations : Les versions prises en charge incluent des améliorations en matière d'utilisabilité, de performance et de fonctionnalités — comme le nesting intelligent, l'étiquetage amélioré et un meilleur contrôle des propriétés des pièces.

Support technique complet de Planit Canada : Nos techniciens sont formés sur les dernières versions et peuvent fournir une assistance plus rapide et plus précise.

Accès à Nexus : Nexus est notre plateforme de support et de ressources en ligne, disponible exclusivement pour les clients sur les versions prises en charge. Elle comprend de la documentation, des tutoriels, des guides de dépannage, etc.

Corrections de bogues et mises à jour de stabilité : La version actuelle reçoit une maintenance continue pour corriger les problèmes connus et assurer la compatibilité avec les systèmes d'exploitation et le matériel actuels.

Installation fluide et compatibilité : Les versions récentes sont conçues pour fonctionner avec les mises à jour actuelles de Windows et éviter les problèmes liés à l'installateur PowerShell 2.0 déprécié. La mise à niveau vous permet de rester aligné avec les technologies en évolution et nous aide à mieux vous soutenir.

Que faire si je ne suis pas prêt à passer toutes mes licences à la dernière version ? Puis-je conserver certaines licences sur une version plus ancienne ?

Oui, vous pouvez continuer à utiliser des versions plus anciennes de Cabinet Vision sur certaines de vos licences. Cependant, à partir de mars 2026, Planit Canada ne fournira un support technique que pour la version actuelle et les trois versions précédentes.

Planit propose-t-il des promotions ou des forfaits pour faciliter la migration ?

Planit Canada peut proposer des promotions ou des services groupés pour soutenir votre migration vers une version prise en charge de Cabinet Vision. Ces offres peuvent varier selon votre configuration actuelle, votre statut de licence et vos besoins de migration. Pour savoir si vous êtes admissible à une promotion actuelle, veuillez contacter votre représentant commercial Planit Canada.

Je suis trop occupé pour migrer en ce moment.

Nous comprenons que chaque entreprise a des circonstances uniques, et certains clients peuvent rencontrer des difficultés à effectuer la mise à niveau avant mars 2026. Bien que notre politique officielle de support se limite à la version actuelle et aux trois versions précédentes après cette date, nous vous encourageons à contacter votre représentant commercial Planit Canada dès que possible. Dans certains cas, nous pourrions être en mesure d'offrir des conseils limités ou un support transitoire selon votre situation. Une évaluation de migration peut nous aider à mieux comprendre votre configuration et à explorer des options pour faciliter la transition.

Si je ne prévois pas de faire une mise à niveau/migration, qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

Vous pouvez continuer à utiliser votre version actuelle de Cabinet Vision, et Planit Canada continuera de prendre en charge toutes les versions jusqu'en mars 2026. Après cette date, cependant, nous ne fournirons un support technique que pour la version actuelle et les trois versions précédentes.

Si vous choisissez de ne pas effectuer de mise à niveau :

- Votre logiciel fonctionnera toujours, mais vous ne serez plus admissible au support technique de notre équipe.
- Vous pourriez rencontrer des problèmes de compatibilité avec les systèmes d'exploitation plus récents, surtout lorsque Windows 10 atteindra sa fin de vie en octobre 2025.
- Les processus d'installation et de licence pourraient devenir plus difficiles en raison des changements dans PowerShell, CLS et d'autres composants système.

Nous vous encourageons fortement à contacter votre représentant commercial Planit Canada pour planifier une évaluation de migration. Cela vous aidera à comprendre vos options et à planifier une transition adaptée à votre entreprise.